

L'APPORT DE L'AGRICULTURE DANS LA RELANCE ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DU MANIEMA DE 2010 à 2012

ANGUNDJI YUMBI CHERIF, BABOY LONGANZA, OPELELE YUSUFU, ONADAMBO NYONGOMBE, MANGA TSHOMBA, SABIKENGE MUBANGU, and MYONGE LUKUSA

Société Civile Maniema, RD Congo

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Le présent travail portant sur « l'apport de l'agriculture dans la relance économique de la province du Maniema de 2010 à 2012 ». L'objectif global de cette étude est celui de mesurer l'apport des productions agricoles dans la relance économique de la province du Maniema.

Pour atteindre cet objectif, nous avons formulé notre problématique autour des questions suivantes : Quel est l'apport de l'agriculture dans la relance économique du Maniema ? Et Quels sont les obstacles au développement du secteur agricole dans la province du Maniema ?

Au regard des préoccupations soulevées, nous pensons que l'agriculture n'aurait pas d'impact sur la relance économique du fait de la faible production. Ensuite nous estimons que cette situation est due plus particulièrement au manque de plusieurs financements de sécurité alimentaire dans la province (manque d'encadrement continu des agris multiplicateurs, manque de produit phyto sanitaire, perturbation climatique dû aux déforestations irrationnelles, non accessibilité de plusieurs routes de desserte agricole disséminées dans les 4 coins de la province du Maniema) et manque de projet de relance de culture pérenne (les plantations agricoles).

En effet, on remarque que le taux de croissance des productions agricoles en 2011 et 2012 ont soit atteint le négatif ou soit chuté à des proportions inquiétantes. Cette chute de la production a influencé négativement le ratio production par rapport à la population, lequel ratio détermine le degré de satisfaction des besoins alimentaires de la population par la production locale. On constate que ce ratio est minime, ce qui signifie que la production agricole du Maniema n'a pas été capable de nourrir toute la population du Maniema. La province, pour combler le déficit, procéda à l'importation des produits alimentaires provoquant alors une sortie de devise et un retard dans la relance économique.

Donc, dans ces conditions, l'agriculture au Maniema n'a pas été un élément stimulateur de la croissance économique.

KEYWORDS: apport, agriculture, relance, économique.

1 INTRODUCTION

En République Démocratique du Congo, près de 70% de la population vit en milieu rural avec comme activité principale: l'agriculture, la pêche et élevage⁵

Cependant, cette population vit dans une situation précaire avec une pauvreté accrue malgré les potentialités immenses qu'offre le pays en ressources agricoles dont la province du Maniema est l'échantillon. Pour preuve, la République Démocratique du Congo est classée comme 186^e pays au monde selon l'indice de développement humain publié dans le rapport du PNUD en 2013¹²

La relance du secteur agricole en RDC en général et dans la province du Maniema en particulier a été freinée par le délabrement très critique des infrastructures de base exacerbé par les pillages, l'exode rural, les conflits armés et surtout par l'enclavement de la Province.

Depuis une vingtaine d'années, le secteur agricole accuse des difficultés de plusieurs ordres notamment l'évacuation des produits, la conservation et la production des semences de qualité ainsi que l'inexistence d'une politique adéquate d'encadrement des coopératives agricoles. Ces déficits ne font ralentir durablement que la croissance de ce secteur, réduire la fourniture des intrants industriels et maintenir la population dans les cultures d'auto-substance, laquelle culture la rend plus vulnérable. L'agriculture est un mode particulier de production fondée sur le processus de croissance des plantes et des animaux².

En ce jour, il faut savoir que l'agriculture connaît une baisse de production et une faible productivité entraînant l'insécurité alimentaire dans la Province et privant le trésor public des recettes pouvant réduire la pauvreté car l'agriculture au Maniema est encore traditionnelle. Pour surmonter les problèmes nous sommes obligés d'utiliser l'agriculture durable. Dans le contexte de l'agriculture, la durabilité se réfère principalement à la capacité de rester productif tout en maintenant la base des ressources.³

A ce propos, la FAO estime que près de 73% de la population du Maniema vit dans une insécurité alimentaire sans précédente¹³.

Ainsi, la relance économique se chevauche largement dans la mesure où une « révolution agricole » est un préalable, dans la Province du Maniema, à la transformation de la réalité sociale. Le noyau de cette transformation réside dans la satisfaction des besoins alimentaires des individus, objectif premier mais aussi condition du développement, car les individus ne peuvent participer véritablement au processus du développement sans pour autant qu'ils parviennent en tout premier lieu à assurer le développement de leurs capacités physiques et intellectuelles à partir d'apports nutritionnels adéquats⁶

Au regard de cette réalité, notre problématique se construit autour des questions suivantes : Quel est l'apport de l'agriculture dans la relance économique du Maniema ? Et Quels sont les obstacles au développement du secteur agricole dans la province du Maniema ?

L'hypothèse de recherche est définie comme « la proposition des réponses aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche, formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse¹

Ainsi définie, l'hypothèse de recherche sert de fil conducteur au chercheur engagée dans une recherche. Dans le cas d'espèce, nous pensons que l'agriculture n'aurait pas d'impact sur la relance économique du fait de la faible production. Ensuite nous estimons que le manque de financement (subvention) et d'encadrement des agris multiplicateurs seraient les principaux obstacles au développement de l'agriculture.

L'objectif global est de mesurer l'impact de l'agriculture sur la relance économique afin de faire de ce secteur la locomotive de la relance économique de la province du Maniema.

Les objectifs spécifiques sont : Expliquer le secteur agricole et son apport théorique dans l'économie ; dégager les activités agricoles pratiquées dans la province du Maniema ; évaluer la production agricole de la province du Maniema et Mesurer l'impact de la production agricole dans la relance économique de la province du Maniema.

Le choix de cette recherche est motivé par le fait que notre pays, la République Démocratique du Congo, se cherche encore pour relever le défi du secteur agricole afin d'assurer à sa population un niveau de consommation élevé et un bien-être supérieur à celui qu'il connaît aujourd'hui au niveau national et précisément dans la province du Maniema.

On admet ainsi que, à peu près partout dans le monde, l'agriculture est considérée comme moteur de développement, car, elle constitue un maillon dans l'amélioration des conditions de vie de la population à travers les efforts d'entraînement qu'elle met dans d'autres secteurs créateurs d'emplois de l'économie nationale, précisément dans la relance économique de la province du Maniema ; D'où, l'importance de ce choix de sujet.

Quant à l'intérêt, il est double : sur le plan pratique et théorique. Sur le plan pratique, ce travail aidera aux décideurs politico-administratifs et aux partenaires du développement de s'imprégner de la part du secteur agricole dans l'économie de la province afin d'orienter toute stratégie de développement. Sur le plan théorique, cette étude constitue une documentation à la disposition des chercheurs qui auront emboîté notre pas.

2 MÉTHODES ET TECHNIQUES

Toute recherche scientifique, pour être efficace doit suivre une démarche méthodologique appropriée afin non seulement d'apporter les explications sur le phénomène étudié mais aussi d'atteindre les objectifs assignés.

Dans le cadre de cette étude, nous allons recourir aux méthodes et techniques suivantes : **La méthode analytique** : elle nous a aidés à faire des analyses sur l'évolution de la production agricole dans la province du Maniema et son impact sur la

relation économique de cette province ; **La méthode comparative** : elle nous a permis de comparer entre différentes périodes les volumes de production des produits agricoles dans la province du Maniema ; **La méthode inductive** : qui nous a permis de généraliser les résultats obtenus à l'ensemble du territoire national.

Quant aux techniques de collectes des données, nous faisons appel de façon concomitant à : **La technique documentaire**, qui permet de consulter des ouvrages, des articles, des journaux, des rapports annuels du Ministère de l'agriculture et d'autres organismes, des notes de cours, des programmes et d'autres publications en rapport avec le thème traité ; **La technique d'enquête par interview**, qui consiste à enquêter et interroger des personnalités, des auteurs et des témoins susceptibles de tenir des informations utiles à l'accomplissement de ce travail.

3 MILIEU

Toute démarche du travail scientifique procède fatalement par un découpage de la réalité. Il n'est pas possible de parcourir tous les éléments qui influent jusqu'aux extrêmes limites et jusqu'aux débuts du temps¹¹

Dans le temps, notre recherche couvre la période allant de 2010-2012, soit une période de 3 ans, et dans l'espace, cette étude va plus s'intéresser à la province du Maniema.

4 IMPACT DE L'AGRICULTURE DANS LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU MANIEMA

La croissance vient du mot latin *crescere*, qui signifie, croître, grandir. En économie, la croissance désigne l'évolution annuelle, exprimée en pourcentage, du P.I.B (Produit intérieur brut) ou du P.N.B. (Produit national brut)¹⁰

Après avoir posé le problème étudié, formulé les réponses provisoires, établi les objectifs, élucidé les motivations du choix du sujet, énoncé les méthodes et techniques, défini les concepts de base et présenté le milieu d'étude ; la présente partie, le tout dernier de cette étude, s'articule à l'analyse de l'apport de l'agriculture dans la relance économique de la province du Maniema. Pour arriver à cette analyse, il sera mieux de traiter les points suivants : La présentation des produits agricoles de base ; La présentation des données de la production agricole ; Le traitement de ces dites données et l'interprétation des résultats.

4.1 DE LA NATURE DES PRODUITS AGRICOLES PRODUITS AU MANIEMA

La province du Maniema est avant tout à vocation agricole. Elle produit plusieurs spéculations dont les plus importantes et celles prises comme échantillon dans cette étude sont : Le manioc ; Le maïs ; Le riz et L'arachide.

Ces produits sont considérés comme « produits agricoles de base » dans la province car, ils sont consommés par la grande majorité de la population du Maniema.

4.2 PRÉSENTATION DES VOLUMES DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU MANIEMA

D'une manière plus générale, la croissance correspond, pour une nation, à une augmentation soutenue et durable pendant une période suffisamment longue de la production de biens et de services appréhendée par des indicateurs comme le PIB ou le PNB⁹

Pour bien cerner l'apport de l'agriculture dans la province du Maniema, présentons d'abord l'évolution des quantités de produits agricoles produits par les 7 territoires de la province.

Tableau 1 : Présentation de la production agricole en 2010 en tonne

N°	Cultures	Kbbre	Kailo	Ksngo	Kbbo	Lubutu	Pangi	Punia	Kindu	TOTAL
01	Manioc	99124	40579	188493	61744	63256	139977	64831	72973	730977
02	Mais	5321	2233	16483	1990	1988	2769	578	3738	35100
03	Riz	2649	2963	20381	1307	4042	9336	1273	4932	46883
04	Arachides	1903	582	7750	1679	542	1674	404	1188	15723

Source : Division provinciale de l'agriculture du Maniema

Le tableau ci-haut montre les volumes des productions agricoles réalisées par les entités de la province du Maniema. En effet, on observe dans la lecture de ce tableau que pour l'année 2010, la province du Maniema a produit 730977 tonnes de manioc ; 35100 tonnes de Maïs ; 46883 tonnes de riz (paddy) et 15723 tonnes d'arachides.

Du point de vue territorial, on remarque que le territoire de Kasongo occupe la première place dans la production de manioc avec 188493 tonnes soit près de 26% de la production totale. Quant à la production de maïs, le territoire de Kasongo vient en tête toujours avec 16483 tonnes soit 47% de la production totale. La production du riz et d'arachides est chapotée par le territoire de Kasongo avec 20381 et 7750 tonnes respectivement du riz et d'arachides. La ville de Kindu ne produit qu'une infime proportion des produits agricoles du fait de son caractère urbain. La production résulte donc exclusivement de la mise en combinaison d'une certaine quantité de capital (moyens de production) et de travail (main d'œuvre)⁴

Tableau 2 : Présentation de la production agricole en 2011 en tonne

N°	Cultures	Kbbre	Kailo	Ksngo	Kbbo	Lubutu	Pangi	Punia	Kindu	TOTAL
01	Manioc	99124	40579	188493	61744	63256	139977	64831	72973	730977
02	Mais	5322	2233	16477	1988	1988	2780	578	1489	32874
03	Riz	2653	2963	20404	1308	4047	9346	1274	1975	43970
04	Arachides	1903	582	7750	1679	542	1674	404	1188	15723

Source : Division provinciale de l'agriculture du Maniema

Le tableau ci-haut indique la production agricole de la province du Maniema en 2011. Globalement, la province a produit 730977 tonnes de manioc ; 32874 tonnes de Maïs ; 43970 tonnes du riz, 15723 tonnes d'arachides.

Tableau 3 : Présentation de la production agricole en 2012 en tonne

N°	Cultures	Kbbre	Kailo	Ksngo	Kbbo	Lubutu	Pangi	Punia	Kindu	TOTAL
01	Manioc	129221	41928	180675	59560	64161	142486	67842	78461	764334
02	Mais	5323	2237	16682	1818	1967	2793	569	1492	32 881
03	Riz	2701	2989	20407	1335	4026	9358	1194	1976	43 986
04	Arachides	1911	582	7766	1683	540	1684	397	1189	15752

Source : Division provinciale de l'agriculture du Maniema

Le tableau 3. ci-haut relatif à la présentation de la production agricole en 2012 montre que la province a produit 764334 tonnes de manioc en 2012 avec la plus grande production dans le territoire de Kasongo. On observe ensuite une production de 32881 tonnes de Maïs avec le territoire de Kasongo en tête toujours. En outre, la production du riz s'élève à 43986 tonnes avec le territoire de Kasongo et enfin, la production d'arachides est de 15752 tonnes avec le territoire de Kasongo en tête de classement toujours.

Tableau 4 : Synthèse des productions agricoles de 2010 à 2012 en tonne

Cultures	2010	2011	2012	Total
Manioc	730977	730977	764334	2226288
Maïs	35100	32874	32881	100855
Riz	46883	43970	43986	134839
Arachides	15723	15723	15752	47198

Source : par nous-mêmes sur base des tableaux précédents.

Au total, la province du Maniema a produit durant les 3 années sous études les quantités suivantes : 2226288 tonnes de manioc ; 100855 tonnes de maïs ; 134839 tonnes du riz ; et 47198 tonnes d'arachides.

Ces données étant présentées, nous pouvons maintenant passer au traitement afin d'analyser l'apport de l'agriculture dans la relance économique de la province du Maniema. Dans les pays en développement où la contribution de l'agriculture est prépondérante, la valeur ajoutée par l'agriculture peut atteindre 40 à 50 %. Mais, au fur et à mesure que les autres secteurs prennent de l'importance, la proportion relative de l'agriculture au PIB diminue jusqu'à tomber parfois en dessous de 10 %. Ceci se comprend facilement d'autant plus que les rendements d'échelle sont plus faibles en agriculture que dans d'autres secteurs, l'industrie en particulier. L'agriculture étant un secteur à croissance lente, le taux global de croissance est

d'autant plus faible que le secteur agricole demeure prépondérant. Tant que sa croissance est lente, l'agriculture peut constituer un véritable frein à la croissance économique globale ¹⁷

4.3 TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données présentées ci-haut consistera tout d'abord à calculer la variation de la production entre les années ainsi que le ratio production agricole par population afin de voir la satisfaction des besoins alimentaires de la population du Maniema.

4.3.1 CALCUL DE LA VARIATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES DE 2010 À 2012

$$\text{Formule : Vr} = \frac{(Pdn - Pd0) \times 100}{Pd0}$$

Où : Vr = variation relative, Pdn = production de l'année, Pd0 = production de l'année de référence

Dans le cas de cette étude, nous utilisons la variation relative successive.

Tableau 3.5 : Présentation de la variation des productions agricoles de 2010-2012

Cultures	2010	2011	2012	Variations	
				2011	2012
Manioc	730977	730977	764334	0	4.5
Maïs	35100	32874	32881	-6.3	0.02
Riz	46883	43970	43986	-6.2	0.03
Arachides	15723	15723	15752	0	0.18

Source : par nous-mêmes sur base des données collectées.

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les informations suivantes : La production du Manioc pas augmentation en 2011 et une petite augmentation de 4, 5% en 2012 ; La production de Maïs a chuté de 6,2% en 2011 et augmenté de 0,02% en 2012 ; La production du riz a chuté de 6,2% en 2011 et augmenté de 0,03% en 2012 ; La production d'arachide n'a pas chuté nu augmenté en 2011 et 0,18% en 2012 par rapport à la production de 2011.

En général, les productions agricoles au Maniema n'ont pas suffisamment augmenté durant les 3 années sous étude. Cette situation est due plus particulièrement au manque de plusieurs financement de sécurité alimentaire dans la province (manque d'encadrement continu des agris multiplicateurs, manque de produit phyto sanitaire, perturbation climatique dû aux déforestations irrationnels, non accessibilité de plusieurs routes de desserte agricole disséminés dans les 4 coins de la province du Maniema) et manque de projet de relance de culture pérenne (les plantations agricoles).

L'évolution de la production est assez faible à cause des étendues réduites et du travail surtout manuel fourni par une main d'œuvre familiale. Les méthodes traditionnelles de culture sont basées sur brûlis. Les tâches sont divisées entre hommes et femmes. Le régime foncier est presque partout le régime coutumier qui désigne la répartition des droits, de faire usage ou de disposer de l'usage d'une terre qui est reconnue par la collectivité¹⁶

4.3.2 CALCUL DU RATIO PRODUCTION AGRICOLE PAR RAPPORT À LA POPULATION

Ce ratio nous permis de vérifier la satisfaction des besoins alimentaires par la population du Maniema et ce, avant de penser à toute idée d'échange avec les provinces voisines.

$$\text{Formule : R} = \frac{\text{Production agricole}}{\text{Population totale}}$$

Tableau 3.6 : Ratio production agricole par rapport à la population

Rubriques	2010	2011	2012
Manioc	730977	730977	764334
Maïs	35100	32874	32881
Riz	46883	43970	43986
Arachides	15723	15723	15752
Population	2377046	2865409	3.341.170
Ratio manioc	0,30	0,25	0,22
Ratio maïs	0,014	0,011	0,009
Ratio riz	0,019	0,015	0,013
Ratio arachides	0,006	0,005	0,004

Source : par nous-mêmes sur base des données collectées

Le tableau ci-haut indique tous les ratios calculés n'ont pas atteint l'unité (1) ce qui veut dire qu'aucune quantité des produits agricoles n'a pas été suffisante pour couvrir les besoins alimentaires de la population du Maniema. Il s'observe donc que, pour le manioc, en 2010, chaque habitant durant cette période avait droit de consommer 0,30 tonnes (environ 3000Kgs) de manioc toute l'année ; en 2011 et 2012, les ratios ont chuté d'avantage.

Pour le maïs, le ratio est parti de 0,014 en 2010 à 0,009 en 2012 en passant par 0,11 en 2011. Ce qui veut dire que les volumes de productions du maïs comme ceux du riz et de l'arachide restent loin suffisants pour assurer une alimentation équilibrée à la population du Maniema.

Dans ces conditions, lorsque les besoins internes ne sont même pas satisfaits impossibles de penser à la commercialisation ou l'exportation des productions agricoles du Maniema vers d'autres provinces en vue d'acquérir les devises et relancer l'économie du Maniema. Par contre, la province ne fait qu'importer encore les produits alimentaires dans les provinces voisines en fin d'évité l'insécurité alimentaire pour maintenue la sécurité alimentaire. Selon ABDU I La sécurité alimentaire est définie par trois facteurs essentiels: *Disponibilité* de la nourriture, *Accessibilité* de la nourriture et *Utilisation* de la nourriture¹⁵

Or pendant la colonisation et quelques années après la colonisation la province du Maniema était le grenier de plusieurs provinces du pays.

4.4 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Après avoir présenté et analysé nos données, il s'observe que les productions agricoles au Maniema, de façon globale n'ont pas suffisamment augmenté pour prétendre une relance économique par l'agriculture.

En effet, on remarque que le taux de croissance des productions agricoles en 2011 et 2012 ont soit atteint le négatif ou soit chuté à des proportions inquiétantes. Cette chute de la production a influencé négativement le ratio production par rapport à la population, lequel ratio détermine le degré de satisfaction des besoins alimentaires de la population par la production locale. On constate que ce ratio est minime, ce qui signifie que la production agricole du Maniema n'a pas été capable de nourrir toute la population du Maniema. La province, pour combler le déficit, procéda à l'importation des produits alimentaires provoquant alors une sortie de devise et un retard dans la relance économique.

Ainsi, dans ces conditions, l'agriculture au Maniema n'a pas été un élément stimulateur de la croissance économique à cause du manque de financement ce qui vient confirmer nos hypothèses.

5 CONCLUSION

Nous voici au terme de notre travail portant sur « l'apport de l'agriculture dans la relance économique de la province du Maniema de 2010 à 2012 ». L'objectif global de cette étude est celui de mesurer l'apport des productions agricoles dans la relance économique de la province du Maniema.

Pour atteindre cet objectif, nous avons formulé notre problématique autour des questions suivantes : Quel est l'apport de l'agriculture dans la relance économique du Maniema ? Et Quels sont les obstacles au développement du secteur agricole dans la province du Maniema ?

Au regard des préoccupations soulevées ci-haut, nous pensons que l'agriculture n'aurait pas d'impact sur la relance économique du fait de la faible production. Ensuite nous estimons que cette situation est due plus particulièrement au manque de plusieurs financements de sécurité alimentaire dans la province (manque d'encadrement continu des agris multiplicateurs, manque de produit phyto sanitaire, perturbation climatique dû aux déforestations irrationnelles, non accessibilité de plusieurs routes de desserte agricole disséminées dans les 4 coins de la province du Maniema) et manque de projet de relance de culture pérenne (les plantations agricoles).

Pour vérifier ces hypothèses et atteindre ainsi l'objectif assigné, nous avons recouru aux méthodes analytiques, comparatives et inductives appuyées par les techniques documentaires et d'enquête par interview.

Pour être conçu, sur le plan temporel, notre recherche couvre la période allant de 2010-2012, soit une période de 3 ans, et dans l'espace, cette étude s'intéresse à la province du Maniema.

Après avoir présenté et analysé nos données, il s'observe que les productions agricoles au Maniema, de façon globale n'ont pas suffisamment augmenté pour prétendre une relance économique par l'agriculture.

En effet, on remarque que le taux de croissance des productions agricoles en 2011 et 2012 ont soit atteint le négatif ou soit chuté à des proportions inquiétantes. Cette chute de la production a influencé négativement le ratio production par rapport à la population, lequel ratio détermine le degré de satisfaction des besoins alimentaires de la population par la production locale. On constate que ce ratio est minime, ce qui signifie que la production agricole du Maniema n'a pas été capable de nourrir toute la population du Maniema. La province, pour combler le déficit, procéda à l'importation des produits alimentaires provoquant alors une sortie de devise et un retard dans la relance économique. Or pendant la colonisation et quelques années après la colonisation la province du Maniema était le grenier de plusieurs provinces du pays.

Ainsi, dans ces conditions, l'agriculture au Maniema n'a pas été un élément stimulateur de la croissance économique à cause du manque de plusieurs financements de sécurité alimentaire dans la province (manque d'encadrement continu des agris multiplicateurs, manque de produit phyto sanitaire, perturbation climatique dû aux déforestations irrationnelles, non accessibilité de plusieurs routes de desserte agricole disséminées dans les 4 coins de la province du Maniema) et manque de projet de relance de culture pérenne (les plantations agricoles). Ce qui vient confirmer nos hypothèses.

L'environnement envisage une reconnaissance, une légitimité des formes locales d'agriculture jouant sur des systèmes de production sous-jacents à une région ; il met en lumière les potentialités de ces systèmes non prises en compte par le modèle global dominant. Concrètement, l'imbrication agriculture-environnement ouvre sur une nouvelle conception de l'agriculture et sur une conception du développement en harmonie avec les conditions régionales. L'environnement et la gestion de l'espace pourraient ainsi déboucher sur la légitimation de nouveaux modes d'appropriation des ressources, voire de nouvelles manières d'utiliser les moyens de production. Pour l'instant, comme le soulignent certains auteurs⁸

Au regard de ces conclusions, nous suggérons au gouvernement et aux partenaires de développement de subventionner l'agriculture et songé aussi aux projets de culture pérennes dans la province du Maniema. Car selon Perrin le rural était perçu et vécu à travers l'agriculture. Le développement rural n'était pas alternatif au développement agricole, il lui était consubstantiel et faisait référence à différentes activités dans un même village⁷

REFERENCES

- [1] PINTO, R. et GRAWITZ, M., Méthode de recherche en Sciences Sociales, 11^e éd. Dalloz, Paris, 1964.
- [2] MOCHER A.T., Pour une agriculture moderne, PUF, Paris, 1967.
- [3] REIJNTJS, HAVERKORT et WATERS Bayer, Une agriculture pour demain, Karthala, Paris, 1995.
- [4] Robert SOLOW, Dans les problématiques de la croissance économique, éd. Economica, Paris, 1988.
- [5] HOUYOUX. J., KINAVWIDI N., et OKITO, Le budget des ménages à Kinshasa, B.E.A.U., Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire, Kinshasa, 1968.
- [6] KABANGA. B.. « La problématique de la gestion des déchets dans l'Est de la RDC », in Med. Fac. Landbouww, Univ. Gent, 1999.
- [7] PERRIN, L'agriculture dans le développement des régions, pour n°83, 1984.
- [8] ALPHANDERY et BILLAUD, « L'agriculture à l'article de l'environnement », Etudes rurales, n°141-142.
- [9] NORO M., (1998), Economies Africaines : analyse économique de l'Afrique subsaharienne, De Boeck, Bruxelles. Problèmes Economique Revue n°119.
- [10] AZAM J.P., J.C. BERTHELEMY et S. CALIPEL, (1996), « Croissance et démocratie », Revue Economique, vol. 3, n°47.
- [11] ESISO ASIA AMANI, Cours de méthodes de recherche en sciences sociales, UNIKI, FSEG, G2, 2012-2013, inédit.

- [12] PNUD, Rapport sur le développement humain : Vers l'essor du sud, New York.
- [13] FAO, Rapport sur la sécurité alimentaire au Maniema, 2012.
- [14] Division provinciale de l'agriculture/ Rapport annuel 2011du Maniema
- [15] ABDOU I, Problématique de l'insécurité alimentaire dans le centre sud du Niger: cas du village de Naki-karfi dans le département d'Aguié, Mémoire de maîtrise de géographie/UAM/FLSH
- [16] Ducroquetz A.L, Le principe de précaution en matière de sécurité alimentaire, FAO, Rome, 2001
- [17] BERTHET j op cit p.78